

5 octobre 2011

Palais Brongniart, place de la Bourse – Paris 2^e

PROGRAMME

13h30 - 14h00 **Accueil des participants** et remise du Recueil 2010 des décisions de la Commission des sanctions de l'Autorité des marchés financiers et des juridictions de recours

14h00 - 14h15 **Propos d'accueil**
Claude Nocquet, présidente de la Commission des sanctions de l'Autorité des marchés financiers

14h15 - 15h45 **Table ronde n° 1 : Manipulation de cours : la preuve à l'épreuve des nouvelles technologies**

Modérateur :

Jean-Claude Hassan, président de la 2^e section de la Commission des sanctions de l'Autorité des marchés financiers

Intervenants :

- **Sophie Baranger**, secrétaire générale adjointe, Direction des enquêtes et des contrôles de l'Autorité des marchés financiers
- **Eric Dezeuze**, avocat associé, Bredin Prat, professeur associé à l'Université Paris
- **Bruno Gizard**, membre de la Commission des sanctions de l'Autorité des marchés financiers
- **Bertrand Jacquillat**, professeur des Universités à Sciences Po Paris, président d'Associés en Finance et vice-président du Cercle des économistes

Vidéo de **Arnaud Oseredczuk**, secrétaire général adjoint, Direction de la gestion d'actifs et des marchés de l'Autorité des marchés financiers

15h45 - 16h15 **Pause**

16h15 - 16h30 **Allocution**
Jean-Pierre Jouyet, président de l'Autorité des marchés financiers

16h30 - 18h00 **Table ronde n° 2 : Publicité des séances, publication des décisions de sanctions : droit à l'information du marché et droit à l'oubli**

Modérateur :

Olivia Dufour, journaliste

Intervenants :

- **Pierre-Henri Conac**, professeur à l'Université de Luxembourg
- **Thierry Fossier**, conseiller à la Cour de cassation
- **Bertrand de Saint Mars**, délégué général adjoint de l'AMAFI
- **Jean-Guillaume de Tocqueville d'Hérouville**, avocat associé, cabinet Gide Loyrette Nouel